



MOUSSY-LE-VIEUX

LA VIE À MOUSSY

N° 01
Janvier
2022

Magazine d'informations municipales - www.moussy-le-vieux.fr - Email : mairie@moussylevieux.fr
Mairie Place Marcel Hatier 77230 MOUSSY-LE-VIEUX ☎ 01.60.03.43.06

ÉDITO

Chers administrés,

2022 ! Quelles certitudes pour cette nouvelle année, à part des élections ? Faute de certitudes, il nous faudra nous contenter d'espoirs. Mais « l'espoir fait vivre » dit-on ? Oui, de cela je suis persuadé, car tant qu'il y a de la vie...

Alors espérons.

- Espérons, mais égoïstement tout d'abord. Souhaitons-nous, sans vergogne, ce qu'il y a de mieux, de meilleur, une santé sans faille, et, accessoirement, la richesse. Que la vie nous soit douce et agréable en oubliant qu'elle est si fragile, qu'elle tient à si peu de choses.

L'optimisme, si c'est une maladie, se soigne beaucoup mieux que le pessimisme. Mieux, si vous êtes de nature optimiste, ne vous soignez surtout pas, c'est une bonne maladie.

- Espérons, cette fois de manière générale.

- Espérons, rêvons en un monde meilleur. Tolérance, justice, équité, égalité, fraternité... autant de qualificatifs que nous oublions de mettre en pratique. Egoïsme, intolérance et nous comprenons l'essentiel de nos maux.

- Espérons que le covid, demain, nous permette de vivre à visage découvert. Ce virus nous a privé d'un moment de convivialité le 07 janvier dernier pour la présentation des vœux de la commune.

Domage !

- Espérons que nos projets aboutissent. Ils sont nombreux et je reviendrai vers vous pour les détailler.

Je vous souhaite, à toutes et tous, très sincèrement, ce qu'il y a de meilleur.

Bien à vous.

Armand JACQUEMIN



RECENSEMENT 2022

Le Recensement de la population, c'est tous les ans mais pas tout le monde en même temps.

Le recensement de la population de Moussy-Le-Vieux aura lieu cette année

du jeudi 20 janvier au samedi 19 février

COMMENT ÇA MARCHE ?

AVANT LA COLLECTE DES INFORMATIONS :

La commune a recruté 3 agents recenseurs :

Mme COINTE Virginie, M. GOVIGNON Thomas, M. LANNETTE-CLAVERIE Titouan

L'Insee a participé à leur formation et constitué le répertoire d'adresses à recenser.

Ces agents recenseurs effectueront une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et vous avertir de leur passage.

PENDANT LA COLLECTE :

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présenteront chez vous pour vous remettre la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site :

<https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil>

et ceux qui le souhaitent pourront ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas ou ne voulez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront les questionnaires papier, (une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants), puis conviendront avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

La commune vérifiera ensuite la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

APRÈS LA COLLECTE :

Le maire signera le récapitulatif de l'enquête puis la commune enverra les questionnaires papier à la Direction Régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivant directement. L'Insee procédera à la saisie et au traitement des données, vérifiera et validera les résultats, puis communiquera les chiffres de la population au maire et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données ([RGPD](#)).

Les résultats du recensement de la population seront disponibles gratuitement sur [le site de l'Insee](#).



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2022-2023

Pour les enfants nés en 2019 ou les nouveaux habitants

Du 24 janvier au 24 mars 2022

En mairie

Se munir de :

- Pièce d'identité des parents et de l'enfant.
- Les 3 documents suivants, complétés et signés, à télécharger sur le site de la mairie : www.moussy-le-vieux.fr
 - Menu jeunesse
 - Inscriptions scolaires
 - Rentrée scolaire **2022/2023**
- Demande d'inscription scolaire *
- Fiche sanitaire de liaison *
- Formulaire d'inscription restaurant scolaire *
- Carnet de santé (+ copie pages vaccinations)
- Justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Livret de famille (copies des pages parents + enfants).
- Attestation d'assurance scolaire.
- Avis d'impôt 2021 sur les revenus de 2020.

* Document également disponible en mairie, en version « papier ».

ATTENTION : Pour les demandes de dérogation, un formulaire est à retirer à la mairie pendant les périodes d'inscriptions.



LA SCANDIBÉRIQUE

Le chemin qui vous emmène loin

Aux amateurs de vélo !

La Scandibérique, qu'est-ce que c'est ?

À l'initiative de la Fédération Européenne des Cyclistes (ECF) plusieurs itinéraires cyclables sillonnant l'Europe ont été créés, et sont en cours d'aménagement.

Ces itinéraires appelés Euro Vélo-routes au nombre de 17 totalisent aujourd'hui 70.000 kilomètres de routes et chemins pour le plaisir des cyclotouristes et de tous les amateurs de vélo.

Numérotées de EV1 à EV17 chacune de ces Euro Vélo-routes sont longues de plus de 1000 kilomètres et traverse plusieurs pays européens. Elles sont balisées par des panneaux à fond bleu avec au centre le numéro de l'EuroVélo-route entouré d'étoiles jaunes symbolisant l'Europe.

La France est traversée par 8 EuroVélo-routes totalisant plus de 6000 kilomètres d'itinéraires sur notre territoire (EV1, EV3, EV4, EV5, EV6, EV8, EV15, EV17).



L' EuroVélo-route n°3 (EV3)

L'EV3 appelée « Véloroute des pèlerins » longue de 5122 kilomètres relie la ville de Trondheim en Norvège à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne après avoir traversé 7 pays dont la France.

La partie française de l'EV3 est surnommée « La Scandibérique ».

LA SCANDIBÉRIQUE



Elle traverse la France du Nord au sud sur près de 1700 kilomètres depuis Jeumont (59) jusqu'à Saint-Jean Pied-de-port (64) en empruntant les routes et chemins de 6 régions et 20 départements.

Bien que les aménagements et le balisage ne soient pas totalement réalisés à ce jour, la Scandibérique a été officiellement inaugurée le 1er juin 2018 sur les bords du canal de l'Ourq.



Découvrez la Scandibérique

L'itinéraire de la Scandibérique est divisé en sections et chaque section comporte plusieurs étapes.

3 étapes à découvrir près de chez nous :

a/ Sur la section « les trois forêts »

- étape de Senlis à Ver-Sur-Launette (16.5 kms)

b/ Sur la section « Plaine de France – Ourcq »

- étape de Ver-Sur-Launette à Gressy (23.9 kms)

avec passage à Moussy-Le-Vieux (voir dernier article du document).

- étape de Gressy à Bondy (17.6 kms)

Cette étape longe le canal de l'Ourcq, et peut être prolongée jusqu'au centre de Paris.

Vous trouverez le détail des sections et des étapes sur le site <http://eurovelo3.fr/eurovelo3>

Vous voulez en savoir +

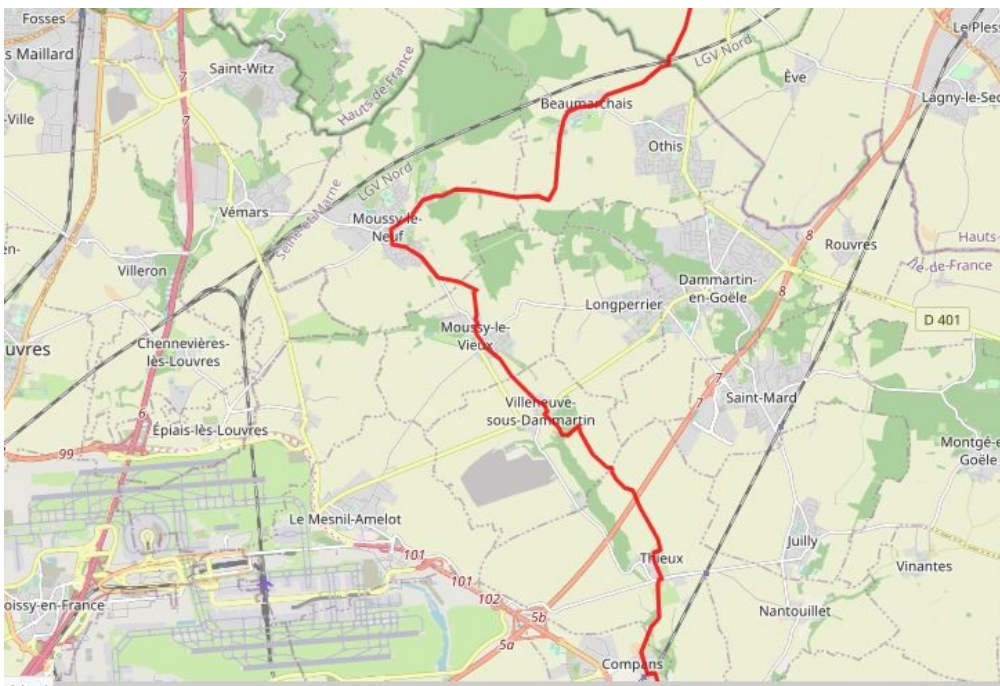
Consultez les sites internet suivants : francevelotourisme.com (liste des Euro Vélo-routes), eurovelo.com, eurovelo3.fr (itinéraire en détail), scandibérique.fr, scandi77.com, velo-territoires.org,et bien d'autres.

La Scandibérique traverse notre commune

Venant de Moussy-Le-Neuf par le chemin du plan d'eau elle emprunte ensuite la rue Rémy Beaudenuit, puis la rue Bergerette, et les rues de Senlis, de Paris et de l'Hermitage avant de se diriger vers Villeneuve-Sous-Dammartin par le chemin de Villeneuve.

Sur notre commune et les communes voisines, le balisage est maintenant renforcé et parfaitement visible.

Au centre du village, l'église, le château, le chemin de mémoire des « Gueules Cassées » et bientôt, peut-être le petit musée qui leur sera consacré, présentent un intérêt particulier pour les cyclistes de passage en provenance d'autres régions ou de l'étranger.



Les vacances de Noël à l'Accueil de loisirs



Le jeu des « boiboites »

Joli bougeoir



Les petits soldats



La raclette de Noël



Pisica



La visite du Père Noël chez les 3-4 ans...





**Repas du
29/12**



Super masqués !



Les super héros et Super Yéti !





ERREUR **DANS LE COURRIER** **DE VEOLIA**

Suite au courrier que vous avez reçu de Veolia concernant la mise en place du changement de prestataire d'eau potable depuis le 1er janvier 2022, vous avez pu constater une erreur dans votre numéro de compteur ainsi que dans l'adresse de la propriété desservie.

La mairie a contacté Véolia afin de l'informer du problème.

Véolia a précisé qu'ils font le nécessaire et qu'ils enverront un courrier de rectification prochainement.

Pour information, Véolia nous a confirmé qu'aucune référence bancaire ne leur a été transmise de la part de Suez (ancien prestataire).

Service Client : **Tél : 0969 360 400**

Du lundi au vendredi de 8h à 19h / samedi de 9 h à 12 h.

Pour les urgences techniques 7J/7 24h/24 au 0969.368.624

Se connecter à mon
compte

ww.eau.veolia.fr

Élections 2022

• ***Présidentielle : 10 et 24 avril***

• ***Législatives : 12 et 19 juin***



**Dates limites d'inscription
sur les listes électorales si vous
n'êtes pas encore inscrits en
mairie.**

Inscription **Présidentielle**
jusqu'au **04 mars 2022**

Inscription **Législatives**
jusqu'au **06 mai 2022**

